

Les fouilles de Glozel

La commission internationale conclut à la non-ancienneté des documents étudiés

Paris, 23 décembre.

La commission internationale, nommée par le bureau de l'Institut international d'anthropologie d'Amsterdam, a rédigé son rapport, en date du 14 décembre, au sujet des fouilles de Glozel. La commission, à l'unanimité, conclut à la non-ancienneté des documents qu'elle a étudiés.

La commission a tenu, dès l'abord, à s'incliner devant la bonne foi et la sincérité absolues du docteur Morlet.

La première impression de la commission fut défavorable, à cause du manque de méthode et de suite dans les travaux. « On ne voit à Glozel qu'un terrain bouleversé au hasard, comme s'il avait été criblé de trous d'obus. » Certaines parties molles, trouvées dans les terres, donnaient l'impression qu'une motte de terre avait été, à certains endroits, enlevée comme à la bêche, puis, après dépôt des objets, remise en place. « Cette opération, dit le rapport, a dû être faite à une date assez récente sans doute, en tout cas non ancienne. »

Certains objets, cependant, étaient au contraire inclus dans une terre ferme. La commission a eu l'impression que les objets auraient été enfouis au hasard sans qu'ils puissent représenter des éléments soit d'un mobilier funéraire, soit d'un habitat.

Les objets en céramique trouvés ne portaient aucune trace des agents destructeurs nombreux qui auraient dû les affecter. Au sujet d'une « tombe » qui avait été découverte, la commission admet que sa construction ne remonte qu'à quelques années.

Le rapport signale encore d'autres constatations : certains objets en os donnent à supposer qu'ils auraient pu être taillés dans des os frais ; d'autres, sous leur patine, laissent constater une teinte d'os moderne. Certains objets portent les marques de racines ; mais il s'agit de racines de fougères récentes ; les galets gravés indiquent aussi des différences de dates dans la patine ; d'autres objets donnent l'impression d'avoir été taillés avec un outil en métal.

La faune identifiée à Glozel est représentée uniquement par des espèces modernes ; aucune trace de faune tant soit peu ancienne. « Un faussaire peut à la rigueur imiter admirablement des objets anciens, lit-on dans le rapport ; c'est une question de connaissance de la technique préhistorique, d'habileté, de patience ; il peut même inventer de nouveaux types et induire en erreur les spécialistes les plus avertis ; il peut même truquer chimiquement les objets ; mais, malgré toute sa science, toute sa dextérité, un tel faussaire ne peut pas encore régenter à son gré l'action des agents naturels : celle des animaux, des racines, des eaux ».

Et voici la conclusion : « En résumé, la commission, dans ce prodigieux ensemble, retient certains objets : les fragments de haches polles et de silex, les tessons de poteries en grès, les matières vitreuses et les divers éléments de la fosse ovale du début de la découverte, lui semblent bien authentiques.

« La commission n'exclut pas totalement l'hypothèse de l'introduction dans le gisement d'objets anciens ; ainsi, elle pourrait à la rigueur retenir, entre autres choses, quelques bobines et pièces en os, qui ne donnent pas, à la seule vue, l'apparence d'objets faux.

« Appuyée sur toutes les constatations qu'elle a faites, sur les discussions serrées qu'elle a eues, la commission, à l'unanimité — avec les réserves qui viennent d'être formulées — conclut à la non-ancienneté de l'ensemble des documents qu'elle a pu étudier à Glozel. »

A ce rapport est annexé une déclaration de M. Peyrony, qui avait admis que Glozel était authentique, sinon préhistorique. M. Peyrony déclare :

« Le premier jour des fouilles de la commission n'a pas ébranlé ma conviction, mais nos découvertes subséquentes ont anéanti toute ma foi. J'avoue aujourd'hui que je m'étais trompé, et cela parce que je m'étais lancé dans une voie où mon imagination avait joué un plus grand rôle que ma compétence. Il ne m'en coûte nullement de le reconnaître, puisque c'est l'expression de la vérité. Puisse cet incident me servir de leçon. »

Rappelons que la commission était composée comme suit : miss Garrod (d'Oxford) ; l'abbé Sabret, aumônier de l'hôpital d'Épernay ; MM. Ferrer, conservateur du musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg ; Hamel Nandrin, professeur de préhistoire à Liège ; Pittard, professeur à Genève ; Peyrony, conservateur du musée des Eyzies ; Bosch Gimbera, professeur de préhistoire à Barcelone.

Les Glozéliens ne désarment point

MM. Espérandieu et Salomon Reinach, Glozéliens farouches et enthousiastes, restent sur leurs positions :

« Puisqu'on reconnaît la bonne foi du docteur Morlet, a déclaré M. Espérandieu, il ne peut y avoir qu'un autre susceptible d'être le faussaire : M. Fradin. Or, M. Fradin est né en 1906, et c'est un brave cultivateur qui avait dix-huit ans lorsque les fouilles ont commencé, en 1924. Il ne peut être question de l'accuser. On a trouvé deux mille objets, il eût fallu au moins une usine pour les fabriquer, et si, comme on l'a insinué, on les avait transportés de Clermont-Ferrand, cela eût entraîné des frais considérables. En outre les gens du pays en auraient parlé. »

M. Salomon Reinach se contente de remettre la déclaration suivante :

« Il manquait à la découverte admirable de Glozel la consécration la plus haute : celle dont l'inquisition romaine honora le génie de Galilée. A ce titre, la commission Begouen a bien mérité de la science et les soldats de la juste cause lui doivent des remerciements. Quant à elle-même et à son inspirateur toulousain, ils partageront la seule immortalité qui soit à leur portée, celle du ridicule.

« Signé : S. REINACH, J. LOTH, ESPÉRANDEU. »

Le Progrès
28/11/1927

